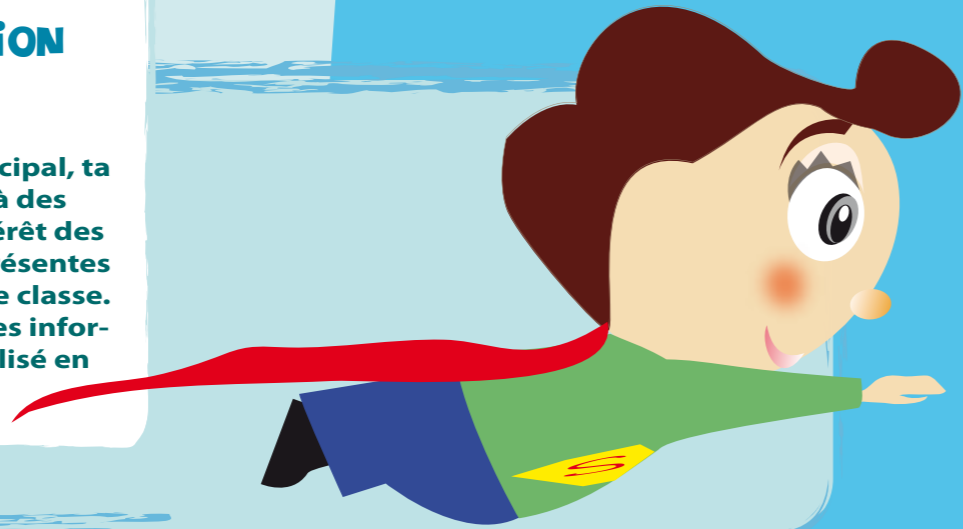


7

J'ai Une MISSION

En tant que conseiller municipal, ta mission consiste à réfléchir à des actions qui concernent l'intérêt des enfants dans la ville. Tu représentes également tes camarades de classe. Tu es leur porte-parole. Tu les informes sur le travail qui est réalisé en commissions.



Ju'Niort, une lettre pour tous les grands qui ont des petits citoyens. NOVEMBRE 2008

EN BREF



Jeudi 11 décembre, 1 294 élèves niortais des classes de CE2 et de CM1 vont voter pour élire leurs représentants au conseil municipal des enfants. 20 écoles publiques et 5 du secteur privé participent aux élections. Mercredi 17 décembre, 50 jeunes élus municipaux siégeront à l'assemblée qui se réunira à la mairie de Niort.

Je suis en CM1 dans une école publique

Moi en CE2 dans une école privée

Je me présente aux élections du 11 décembre 2008

Moi, je voterais pour la fille que je préfère ! ❤️❤️

Je VOTE Le 11 DÉCEMBRE

POUR ÉLIRE MON RePRÉSENTANT AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

8

Je TRAVAILLE EN COMMISSIONS

Les commissions sont des groupes de travail qui se réunissent dans la salle du conseil municipal. 1 fois tous les 2 mois, toi et les 49 conseillers seront réunis dans cette salle pour travailler sur des thèmes choisis ensemble et avec les adultes.



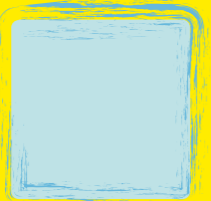
INFO et RENSEIGNEMENT

au 05 49 78 79 79



BLANCHE BAMANA

Conseillère municipale délégué au conseil municipal des enfants




LaURENCE MARRILLAUD

Les élections au conseil municipal des enfants sont l'occasion d'une première expérience de la citoyenneté. C'est dans une école, avec l'implication des enseignants, que se préparent et se jouent car il doit y avoir du plaisir à cela les étapes qui préparent et donnent du sens au vote. Tous ces moments sont aussi importants que ceux qui se dérouleront, plus tard, dans l'enceinte du conseil municipal et dont les acteurs seront les 50 jeunes garçons et filles qui représenteront 25 écoles niortaises.


Geneviève Gaillard
Députée et Maire de Niort

COMMENT DEVENIR CONSEILLER MUNICIPAL ?



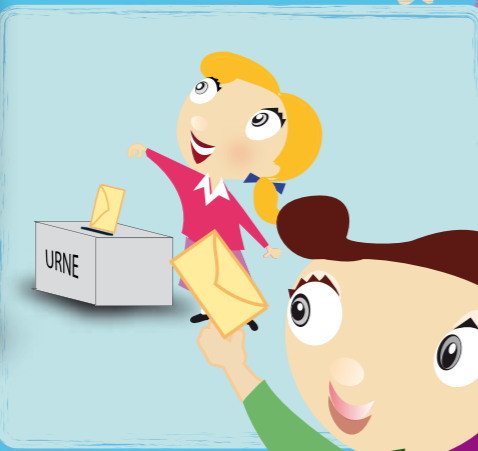
1 Je suis candidat(e)

Pour être candidat(e) aux élections au conseil municipal des enfants tu dois être en CE2 ou CM1. Si tes parents sont d'accord, tu peux présenter ta candidature au professeur. Maintenant tu es candidat(e)




2 Je fais campagne

Une fois candidat(e), il faut écrire un programme et monter une campagne électorale. Discute avec tes amis et trouve avec eux des idées qui défendent la cause des enfants dans la ville. Demande conseil aux adultes. Teste tes idées auprès d'autres élèves. Ça y est... tu es déjà en campagne.




4 Je vote

Dans l'isoloir et tu as glissé le bulletin de vote dans une enveloppe. Une fois sorti(e), tu te rapproches du Président (toi ou un autre élève). Celui-ci actionne l'ouverture de l'urne dans laquelle tu glisses l'enveloppe. « A voté » proclame le Président. Alors tu te diriges vers l'assesseur (un élève) pour signer en face de ton nom. Tu as voté.



3 J'ai une carte d'électeur

Une carte d'électeur est obligatoire pour voter. Elle t'est remise à l'école. Tu écris ton nom, ton adresse, le nom de ton école et tu la signes. Retourne ta carte et tu verras que tes parents ont aussi une partie à remplir.



5 J'assiste au décompte des votes

Une fois que tout le monde a voté, on dit que le scrutin est clos. Les enveloppes sont sorties des urnes. Les bulletins de vote sont retirés des enveloppes et comptés, c'est le décompte. 4 élèves sont choisis pour remplir cette mission. On les appelle les scrutateurs. Tu vois alors ton nombre de voix augmenter. Et le Président annonce les résultats. Bravo, tu es élu(e).



6 Je participe au 1er conseil municipal des enfants.

Le 17 décembre, tu vas pour la 1e fois prendre place au conseil municipal des enfants. Il est situé à l'Hôtel de ville. Le siège que tu occuperas pendant 2 ans est celui d'un adulte élu par les Niortais aux élections municipales de mars 2008.

